

MARINE LE PEN

## "TVA de la filière équine ? Je reviendrai sur cette hausse injustifiée"



► Le 23 avril, les Français sont appelés à voter pour le premier tour de l'élection présidentielle. En vue de cet événement politique majeur pour notre pays, "Paris-Turf" a pris contact avec l'ensemble des candidats afin de leur soumettre les trois mêmes questions. Cinquième candidate à avoir accepté de jouer le jeu, la présidente du Front National, Marine Le Pen.

► Pour vous, les courses hippiques sont-elles avant tout un sport ou un jeu ? Et êtes-vous déjà allée sur un hippodrome, un jour de courses ?

Les courses hippiques font partie d'une tradition ancienne en France, et même de la culture française (si inexistante qu'elle soit aux yeux de M. Macron). J'ai parfois eu l'occasion d'assister à certaines d'entre elles et c'est une expérience inoubliable ! Elles sont pour moi un sport et bien plus qu'un sport. L'équitation de tradition française est même inscrite au patrimoine immatériel de l'UNESCO ! Il est important que ce secteur continue à évoluer et à se moderniser avec l'ensemble de la société française pour gagner de nouveaux publics. Par ailleurs, en tant que cavalière moi-même, je tiens beaucoup à maintenir la filière complète du cheval en France. Or, les courses hippiques sont le pilier du financement de toute cette filière.

Plus de 70.000 personnes vivent directement de la filière courses, financée par le PMU. Si vous êtes élue, envisagez-vous de protéger le pari hippique, menacé

par les paris sportifs exploités dans le réseau physique de la Française des Jeux, soit près de 32.000 points de vente ? On a trop souvent présenté l'ouverture à la concurrence comme une panacée merveilleuse capable de résoudre tous les problèmes de tous les secteurs. Or, c'est loin d'être toujours le cas. En raison des spécificités du secteur des paris hippiques, je pense qu'il faut envisager de revenir sur cette ouverture à la concurrence. Je pense d'ailleurs que les jeux d'argent doivent être très contrôlés pour éviter les dérives et les situations dramatiques qu'une addiction peut entraîner. C'est pourquoi l'État doit les encadrer strictement, et une libéralisation à marche forcée est le contraire de ce qu'il faut faire. Par ailleurs, cette façon de bouleverser la structure financière sans se préoccuper des conséquences est typique des réformes décidées sous les gouvernements Fillon puis Hollande. Il est temps de mettre fin à cette légèreté inacceptable qui met en danger des entreprises et des familles entières. Je réunirai donc tous les acteurs pour mettre en œuvre une reconstruction de la

structure de financement de la filière équine.

La hausse brutale de la TVA (de 7 à 20 %), appliquée depuis janvier 2014, a mis en péril toute une filière. Avez-vous l'intention de plaider auprès de la Commission européenne pour un taux réduit sur les activités hippiques ?

Comme vous le savez, retrouver la souveraineté française vis-à-vis de l'Union européenne est la première priorité que je me suis fixée pour mon mandat. C'est à la France de fixer ses taux de TVA, librement. Je ne me place pas en position de simple suppliant venant quémander des grâces auprès de la Commission. J'ai suivi la polémique qui a précédé l'augmentation imposée par l'Union européenne à la filière équine française. Je trouve scandaleux de fragiliser ainsi un secteur entier sans raison valable, sinon ponctionner toujours plus les Français. Une fois de plus, je remarque que l'Union européenne impose des restrictions et des impôts supplémentaires sans tenir compte des conséquences économiques pour l'activité concernée. Je reviendrai donc sur cette hausse injustifiée.